

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université Tunis El Manar

Institut Bourguiba des langues Vivantes

Appel d'offre n° 01/2018

2è appel

Relatif à la location d'un local administratif

L'Institut Bourguiba des Langues Vivantes se propose de lancer une consultation en vue de louer un bâtiment à usage administratif et de formation situé au centre ville (Lafayette- Av. Med V – Le Belvédère) destiné à l'enseignement des langues.

Ce local devra comprendre :

- Un RDC + 4 étages maximum avec ascenseur ;
- 30 bureaux ou salles de 25 à 30m² chacun ;
- Un parking au sous-sol

Il devra de même répondre aux critères de protection et de sécurité professionnelle en vigueur.

Les soumissionnaires intéressés sont appelés à envoyer leur offre par voie postale ou directement contre décharge au bureau d'ordre central de l'Institut sis au 47 av. de la liberté 1000 Tunis sous plis fermés au nom du directeur de l'IBLV, dans un délai d'un mois au plus tard à partir de la 1^{ère} annonce parue dans la presse.

Il est recommandé de mentionner sur l'enveloppe extérieure **'Ne pas ouvrir. Offre de location d'un bâtiment administratif n°01/2018'**

Toute offre parvenue hors délai sera rejetée. Seul le cachet du bureau d'ordre fait foi.

L'offre de location doit comprendre les informations suivantes :

- L'adresse du local, sa superficie totale, la superficie couverte, le montant annuel de location (toutes charges comprises) ; le nom et l'adresse du bailleur ;
- Une copie de la CIN du bailleur et son matricule fiscal.

L'Institut examinera les offres proposées et choisira le local qui conviendra le mieux à l'exercice de ses activités. Le bailleur devra fournir ultérieurement tout document demandé par l'IBLV.

Un contrat de location sera signé selon la réglementation en vigueur et au vu d'un rapport d'expertise fait par les services du Ministère des domaines de l'Etat et des affaires foncières ; et ce, afin de déterminer le montant de la location dudit immeuble.